



Nantes Métropole et ses 24 communes prennent 30 engagements pour la Loire à faire vivre avec les habitants et les acteurs.



DE NOUVEAUX PAYSAGES EN BORD DE LOIRE

L'essentiel

En 2018, un concours international sera lancé pour le réaménagement des espaces publics de la place de la Petite-Hollande, sa mise en valeur depuis Feydeau ouest et son ouverture sur la Loire en intégrant la requalification du quai de la Fosse. Il intégrera le maintien du marché hebdomadaire. L'élaboration de ce grand projet sera conduite avec le concours d'un atelier citoyen (habitants, acteurs et usagers).

Nantes Métropole va lancer dès 2016 un inventaire patrimonial des rives de Loire. Il constituera la première brique du wiki patrimoine, site participatif donnant accès à une encyclopédie sur le patrimoine de la ville. Il permettra la mise en œuvre d'un premier parcours patrimonial « Loire » d'ici 2020.

Nos engagements pour la Loire



De Malakoff au Bas-Chantenay, concevoir le projet urbain des bords de Loire

La requalification des espaces publics des berges et des quais Nord de Loire entre Malakoff et le Bas-Chantenay, la réalisation d'un grand espace public sur la place de la Petite Hollande avec la conservation de son marché, l'élargissement/doublement du Pont Anne de Bretagne et son intégration sur le quai de la Fosse repensé, la reconversion du site actuel du CHU, sont autant de sujets structurants qui vont redessiner à l'avenir le rapport à la Loire dans la centralité métropolitaine, participer à la qualité des espaces publics et à la place de la nature en ville, conforter l'attractivité de la centralité. Afin de préparer ces mutations progressives, il est essentiel de se donner une vision stratégique prospective et évolutive des transformations urbaines des vingt prochaines années, depuis le canal Saint-Félix jusqu'au quai de l'aiguillon, en les articulant aux projets urbains déjà engagés (Malakoff-Pré Gauchet, Ile de Nantes, Bas-Chantenay, Pirmil Les Isles, promenade de la gare à la Loire dont le secteur Feydeau).

Dans ce cadre, Nantes Métropole lancera dès 2016 une consultation d'urbanisme portant sur le projet urbain des bords de Loire de la centralité métropolitaine. Ces orientations urbaines permettront très concrètement d'établir en 2018 les cahiers des charges pour l'engagement des premiers projets à réaliser dans la période 2020-2025. Elles permettront de donner un cadre à la transformation du pont Anne de Bretagne répondant aux fonctionnalités nécessaires pour accompagner les besoins de mobilité tous modes, en faisant un élément de qualité urbaine. La consultation pour la réalisation du Pont sera lancée à compter de 2018 afin de permettre sa livraison à l'horizon de l'arrivée du CHU sur l'Ile de Nantes. Ces orientations urbaines permettront également de définir les premiers scénarii prospectifs pour la reconversion du site actuel du CHU et de définir sur certains espaces publics comme le quai de la Fosse ou le quai de l'Aiguillon et le parcours de l'Hermitage, des premières programmations événementielles ou pérennes mettant en scène la Loire et la nature en ville, et offrant de nouveaux espaces de déambulation aux habitants et aux visiteurs.



Un concours international pour un grand espace public de qualité Place de la Petite Hollande et lancement d'un atelier citoyen

La requalification des espaces publics de la Place de la Petite Hollande et sa mise en valeur depuis Feydeau Ouest jusqu'à la Loire intégrera le maintien du marché hebdomadaire. La consultation internationale lancée à compter de 2018 portera également sur la qualification du quai de la Fosse. L'élaboration de ce grand projet d'espace public sera conduite en relation avec un atelier citoyen élargi aux habitants, acteurs et usagers de cet espace.



Créer des orientations d'aménagement et de programmation « Loire » dans le PLUm

Trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (est – centre – ouest) vont être inscrites au PLUm actuellement en cours d'élaboration. Ces documents graphiques repèreront les fonctions et les occupations urbaines, les vues, les paysages et patrimoines, les continuités et les sites de projets des bords de Loire. Ils intégreront un ensemble d'analyses fournies par les acteurs du débat Loire : comme par exemple le schéma d'aménagement des rives de Loire élaboré sur les communes de Saint-Herblain, Indre et Couëron. Ces outils graphiques seront un support pour poursuivre de façon cohérente et territorialisée le dialogue avec les communes et les habitants. Un chapitre « rapport de la Loire avec le centre ville historique » sera également inséré dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du centre-ville.



Répertorier les sites permettant l'accueil de bâtiments sur ou au bord de l'eau

D'ici 2020, Nantes Métropole va identifier les sites potentiels pour l'installation de bâtiments sur et au bord de la Loire. Ce répertoire permettra d'engager un appel à projet « Loire Habitée » et d'encourager le développement d'initiatives innovantes



Dresser l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel « Loire »

De nombreux acteurs du débat ont marqué leur intérêt et leur connaissance poussée du patrimoine des bords de Loire. A l'image du travail mené sur le Bas Chantenay, Nantes Métropole va lancer dès 2016 un inventaire patrimonial le long des rives de Loire, avec le soutien de la Région Pays-de-la-Loire. Les acteurs de terrain, habitants et associations, seront mobilisés pour participer à cet inventaire qui se prolongera durant 4 ans. Sur Nantes, cet inventaire constituera la première brique du wiki patrimoine nantais, un site participatif donnant accès à une encyclopédie sur le patrimoine de la ville, qu'il soit historique, humain, architectural ou environnemental. Cet inventaire permettra également la mise en œuvre d'un premier parcours patrimonial « Loire » d'ici 2020.

Le calendrier des engagements

D'ici 2017

- Lancer la consultation Projet urbain des bords de Loire
- Créer des Orientations d'Aménagement et de Programmation « Loire » dans le PLUm
- Inscrire un chapitre « rapport de la Loire avec le centre ville historique » dans le PSMV
- Inventaire du patrimoine matériel et immatériel « Loire »

2017-2020

- Lancement du concours international Place de la Petite Hollande
- Premières mises en œuvre du projet urbain des bords de Loire
- Création d'un parcours patrimonial « Loire »
- Répertoire des sites permettant l'accueil de bâtiments flottants ou au bord de l'eau

2020..

- Mettre en service le nouveau Pont Anne de Bretagne et ses espaces publics attenants
- Réaménagement de la Place de la Petite Hollande depuis la pointe de l'île Feydeau jusqu'à la Loire
- Réalisation des projets urbains Bas-Chantenay et Pirmil les Isles
- Réalisation de la ZAC sud-ouest de l'Île de Nantes

Les actualités des engagements

Avec toute sa richesse et la diversité de ses contributions, le grand débat a été un succès. Une réussite qui nous invite à une nouvelle ambition pour la Loire.



**Participez au projet :
place de la Petite-
Hollande et des bords
de Loire**

Le 25/03/2017

Vous avez envie de
participer et d'intégrer
l'atelier citoyen ? Embarquez
pour l'aventure !